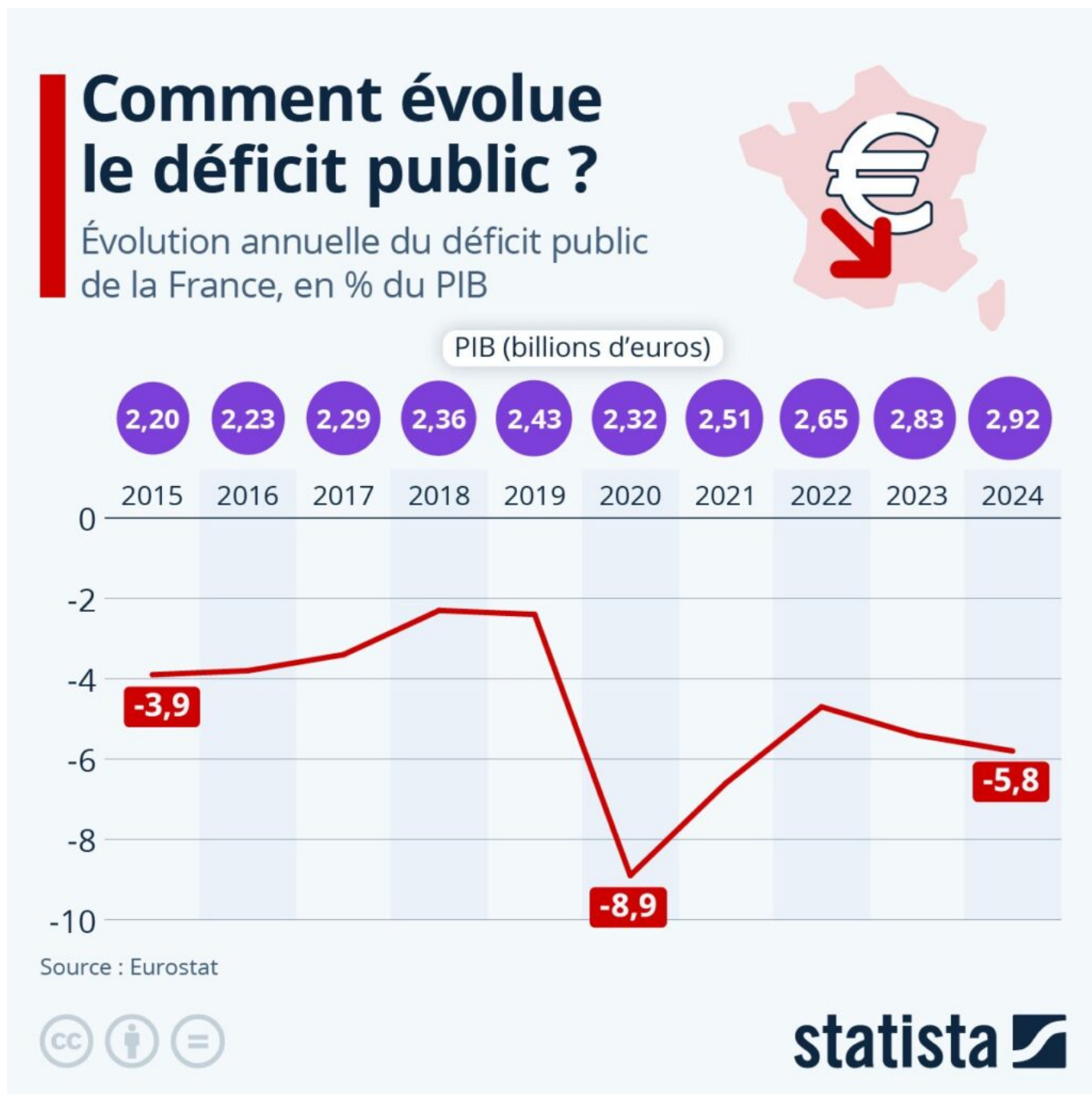


Comment évolue le déficit public ?



Selon des données publiées par le Ministère de l'économie et des finances mardi 5 août, le déficit

Ecrit par le 3 juillet 2026

budgetaire de l'État a dépassé les 100 milliards d'euros au premier semestre 2025, pour atteindre 100,4 milliards au 30 juin dernier. C'est une légère amélioration par rapport au déficit enregistré sur la même période l'année dernière, puisqu'il atteignait alors 103,5 milliards d'euros environ. C'est un signal positif, puisque le gouvernement cherche à faire plus de 40 milliards d'euros d'économies en 2026 afin de réduire le déficit public (qui se compose du déficit budgétaire de l'État, ainsi que des déficits de la sécurité sociale, des autorités locales et des autres organismes de l'administration centrale).

Comme le montre notre infographie, basée sur des données d'[Eurostat](#), le déficit public de la France a empiré en 2024, pour atteindre 5,8 % du PIB - le gouvernement s'est engagé à le ramener à 5,4 % cette année, et sous la barre des 3 % d'ici 2029. Il reste cependant bien loin du niveau de 2020, au moment de la crise du Covid-19. Le PIB de la zone euro avait alors diminué de 6,6 %, et celui de la France de 7,9 %, passant de 2,43 billions d'euros en 2019 à 2,32 billions l'année suivante. Les aides substantielles mises en place par le gouvernement pour soutenir les ménages et les entreprises, couplées au ralentissement économique, avaient alors fortement creusé le déficit public français, qui avait atteint presque 9 % du PIB.

Comparée à ses voisins européens, la France fait cependant figure de mauvaise élève : le déficit public de la Belgique représentait 4,5 % de son PIB en 2024, celui de l'Allemagne 2,8 %, tandis que le Portugal, la Grèce, l'Irlande et le Danemark ont enregistré un excédent de 0,7 %, 1,3 %, 4,3 % et 4,5 % de leur PIB respectivement l'année dernière.

De Valentine Fourreau pour Statista

Les trois enveloppes

Ecrit par le 3 juillet 2026



C'est l'histoire d'un chef d'entreprise qui vient de se faire limoger par son conseil d'administration. Il lui est reproché de ne pas avoir tenu ses objectifs et surtout d'avoir creusé de manière importante l'endettement de la société. La veille de quitter la société il rencontre son successeur et lui confie trois enveloppes. Il lui précise que la première sera à ouvrir juste avant l'assemblée générale de sa première année de mandat. La deuxième au terme de sa deuxième année et la troisième au terme de sa troisième année.

Un an après l'arrivée du nouveau patron, les comptes de la société ne se sont malheureusement pas améliorés. La veille de l'assemblée générale devant clôturer l'exercice, le nouveau directeur ouvre la première enveloppe. A l'intérieur un mot avec cette mention : « t'as qu'à dire que c'est l'héritage de la précédente direction ». Il présente cette excuse devant les actionnaires et il est reconduit. La deuxième année les comptes de la société sont toujours dans le rouge et l'endettement s'est encore creusé. Le DG ouvre la deuxième enveloppe. Il y trouve le mot suivant : « t'as qu'à dire que la conjoncture s'est détériorée ». Il présente de nouveau cette excuse et l'assemblée des actionnaires l'accepte de nouveau. Au terme de la troisième année la situation de l'entreprise ne s'est toujours pas améliorée. La veille de l'assemblée le chef d'entreprise ouvre la troisième enveloppe et il y trouve cette phrase : « Préparez trois enveloppes ! »

Ecrit par le 3 juillet 2026

Il n'y a pas de vrais responsables à la situation financière du pays

Cette blagounette c'est un peu celle de la France aujourd'hui. Il n'y a pas de vrais responsables à la situation financière du pays. C'est l'héritage des précédents quinquennats et c'est la faute à la crise économique, au Covid, à la guerre en Ukraine... etc.. Et ensuite on repasse la patate chaude aux suivants, sans vraiment penser à changer les choses. Après moi le déluge en quelque sorte. Cette question pose en définitive celle de la responsabilité des décisions et des choix effectués par nos élus devant la nation. Est-ce acceptable qu'ils ne soient que comptable et pas tenu responsable de leurs choix ? La seule sanction des urnes suffit-elle ?

Prière de ne pas rire SVP

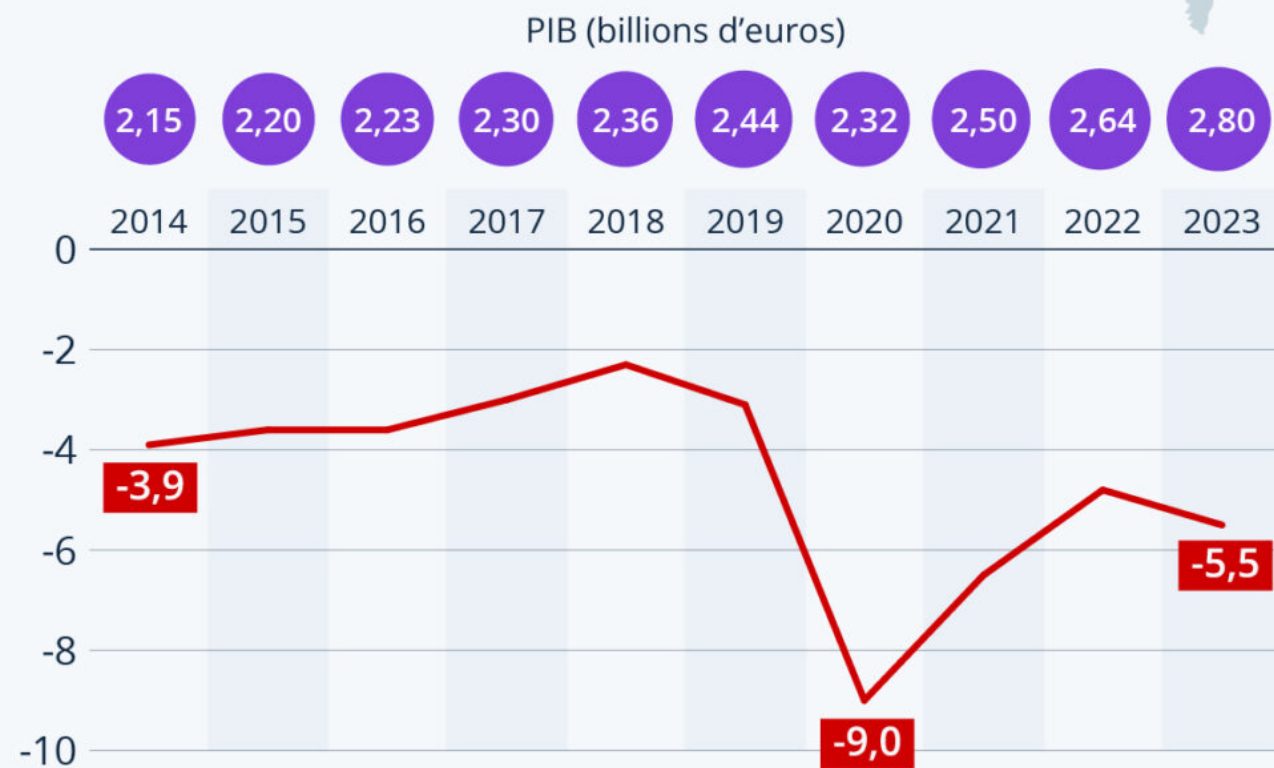
Imaginons un instant qu'un chef d'entreprise se trouve avec la société qu'il dirige dans une situation financière comparable à celle de notre beau pays. Soit, il est révoqué dans l'heure par son conseil d'administration, soit c'est la case tribunal de commerce. Avec une interdiction de gestion pour quelques années. Mais en ce qui concerne les patrons de la start-up nation rien. Nada. Même pire, le ministre de l'économie et des finances démissionnaire va donner des cours d'économie dans une université Suisse. Prière de ne pas rire SVP.

Comment évolue le déficit public ?

Ecrit par le 3 juillet 2026

Comment évolue le déficit public ?

Évolution annuelle du déficit public de la France, en % du PIB



Source : Eurostat



statista

Fin mars, l'Insee a publié les chiffres définitifs, très attendus, du déficit public de la France pour 2023. Et comme redouté, celui-ci est significativement plus élevé que prévu, puisqu'il s'établit à 5,5 % du PIB, dépassant ainsi largement les 4,9 % jusqu'alors prédits par le gouvernement. Comparée à ses voisins européens, la France fait figure de mauvaise élève : le déficit public de la Belgique représentait 4,6 % de son PIB en 2023, celui de l'Allemagne 2,1 %, tandis que l'Irlande, le Portugal et le Danemark ont tous

Ecrit par le 3 juillet 2026

trois enregistré un excédent de 0,9 %, 1,2 % et 2,6 % de leur PIB respectivement l'année dernière. Alors que l'agence de notation Moody's avait déjà déclaré après la publication de ces chiffres juger « improbable » que la France tienne son objectif de réduire le déficit public à 2,7 % d'ici à 2027, l'agence de notation Fitch a à son tour annoncé le mardi 2 avril estimer que les objectifs de réduction budgétaire français sont « de plus en plus hors de portée ». Fitch avait déjà abaissé la note de la France, qui évalue sa capacité à rembourser sa dette, de AA à AA-, et les deux agences actualiseront de nouveau leur note financière de la France fin avril. Le Ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a cependant réaffirmé sa détermination quant à son objectif de ramener le déficit public du pays sous la barre des 3 % du PIB d'ici à 2027.

Comme le montre notre infographie, basée sur des données d'[Eurostat](#), si le déficit public de la France a empiré en 2023, il reste bien loin du niveau de 2020, au moment de la crise du Covid-19. Le PIB de la zone euro avait alors diminué de 6,6 %, et celui de la France de 7,9 %, passant de 2,44 billions d'euros en 2019 à 2,32 billions l'année suivante. Les aides substantielles mises en place par le gouvernement pour soutenir les ménages et les entreprises, couplées au ralentissement économique, avaient alors fortement creusé le déficit public français, qui avait atteint 9 % du PIB.

De Valentine Fourreau pour Statista